



TRANSPORT SCOLAIRE

GUIDE À L'INTENTION DU

PERSONNEL ENSEIGNANT DES

ÉLÈVES DE LA

6^E À LA 12^E ANNÉE

LA SÉCURITÉ EN AUTOBUS

FAISONS ÉQUIPE!

<http://www.gnb.ca/0000/transport-f.asp>

Ministère de l'Éducation, Direction du transport scolaire,
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Introduction

Le personnel enseignant peut jouer un rôle très important en matière de sensibilisation à la sécurité en autobus.

À cette fin, la Direction du transport scolaire du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a préparé ce guide. Il contient toute l'information pertinente pour vous permettre d'expliquer les règles de sécurité aux élèves. Les renseignements sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Attendre l'autobus
- Monter à bord
- En route
- Descendre de l'autobus
- La zone de danger
- En cas d'urgence
- Un résumé des règles et consignes de sécurité
- Le transport en commun

Ce guide peut être consulté sur le site Web de la Direction du transport scolaire. Vous trouverez également sur ce site les règles et consignes de sécurité, le dépliant destiné aux élèves, un jeu-questionnaire, ainsi que des suggestions d'activités de sensibilisation.

L'adresse de notre site Web est :

<http://www.gnb.ca/0000/transport-f.asp>

À l'avance, la Direction du transport scolaire vous remercie de votre concours pour promouvoir la sécurité en autobus.

Attendre l'autobus

Il est important que l'élève attende l'autobus à l'arrêt qu'on lui a indiqué. Il doit y être 5 minutes avant l'arrivée de l'autobus. Voici quelques consignes à suivre en attendant l'autobus :

- Attendre l'autobus en demeurant sur le trottoir ou sur l'accotement. Demeurer à une distance sécuritaire de la circulation. Étant donné la proximité de la route, les élèves ne doivent pas se bousculer.
- Respecter la propriété sur laquelle on se trouve.
- Porter des vêtements appropriés pour le temps qu'il fait. Éviter de porter des vêtements ou des sacs à dos munis de cordons. Le cordon pourrait s'accrocher à la rampe ou à un siège et faire tomber l'élève.
- Éviter d'apporter de gros articles ou des animaux dans l'autobus.
- À l'arrivée de l'autobus, l'élève doit se placer en ligne avec les autres élèves qui attendent.
- L'élève doit attendre le signal du conducteur avant de traverser la route.

Monter à bord

De graves accidents sont survenus lorsque des élèves ont trébuché en montant à bord de l'autobus. Voici comment éviter ces accidents :

- L'élève doit s'assurer que l'autobus est immobile avant de s'en approcher et d'y monter.
- Il ne doit pas se précipiter; les marches pourraient être glissantes. Cela est souvent le cas en hiver. L'élève devrait tenir la rampe de l'escalier en montant.
- Une fois à bord, l'élève doit s'asseoir sans tarder afin de ne pas bloquer l'allée.

Suggestions d'activités de sensibilisation pour les élèves de la 6^e à la 12^e année

La sensibilisation des élèves à la sécurité en autobus peut se faire de multiples façons. Voici quelques suggestions.

Jeu-questionnaire - Demandez aux élèves de répondre aux questions du jeu-questionnaire. Puis, vérifiez leurs réponses avec eux à l'aide de la feuille de réponses et du Guide de sécurité.

Travaux de recherche - Proposez aux élèves de réaliser des activités de recherche sur la sécurité en autobus. Pour ce faire, ils pourraient utiliser Internet.

Vidéos - Regardez des vidéos portant sur la sécurité en transport scolaire. On peut se les procurer auprès de la Direction des ressources pédagogiques du ministère de l'Éducation.

Créations artistiques - Proposez aux élèves de produire des signets, des couvre-livres ou des affiches dont le thème sera la sécurité en autobus. Encouragez l'élève à intégrer à l'œuvre des slogans sur la sécurité et les 5 règles de sécurité de base.

L'enseignant qui reçoit des travaux particulièrement remarquables est invité à les soumettre à la Direction du transport scolaire du ministère de l'Éducation.

Afficher les consignes de sécurité - Affichez les consignes de sécurité dans la salle classe.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez des renseignements supplémentaires.

En route

Le conducteur de l'autobus doit mener l'élève à bon port : il est donc responsable de sa sécurité. C'est pourquoi l'élève doit le respecter et lui obéir.

Durant le trajet, le conducteur doit se concentrer sur la conduite du véhicule. Pour ne pas le distraire, les élèves sont priés de parler à voix basse et de ne pas se bousculer. L'élève doit respecter les règles suivantes :

- S'asseoir normalement. Placer ses livres sur ses genoux ou les ranger sous le siège. L'allée de l'autobus doit demeurer libre.
- Demeurer assis jusqu'à la fin du trajet et être courtois avec les autres passagers.
- Ne pas ouvrir les fenêtres à moins que le conducteur en donne l'autorisation.
- Ne pas sortir les bras ou la tête par la fenêtre.
- Ne rien jeter par la fenêtre. Cela pourrait blesser quelqu'un ou provoquer un accident.
- Parler à voix basse afin de ne pas distraire le conducteur. Si l'autobus doit traverser un passage à niveau, les élèves doivent garder le silence durant l'approche et la traverse.
- Respecter le conducteur et lui obéir.
- À bord de l'autobus, il est interdit de fumer, de boire et de manger.

Descendre de l'autobus

Un geste tout simple, mais qui peut entraîner des accidents si l'élève ne respecte pas les règles suivantes :

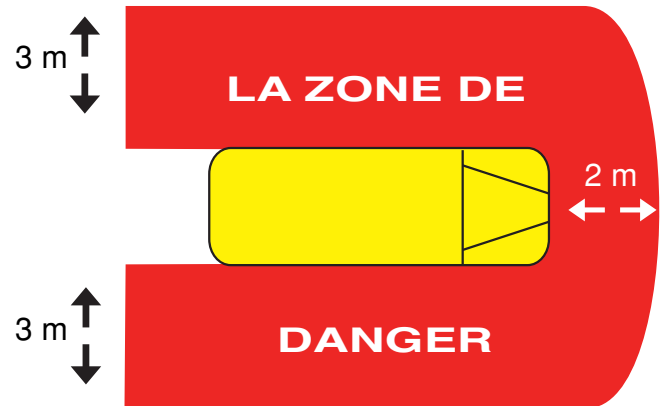
- Demeurer assis jusqu'à l'arrêt complet de l'autobus. Les élèves assis à l'avant de l'autobus doivent descendre en premier.
- Descendre calmement en tenant la rampe. S'assurer qu'aucun article ne s'accroche à celle-ci.
- Une fois descendu, l'élève doit s'éloigner à au moins 3 mètres du devant de l'autobus. (Cela représente une distance un peu plus élevée que celle du bras d'éloignement lorsqu'il est déployé.)
- Attendre le signal du conducteur avant de traverser.
- Regarder dans toutes les directions avant de traverser la route.
- Ne jamais traverser la route en passant derrière l'autobus.

La zone de danger

ou pourquoi s'éloigner à 3 mètres du devant de l'autobus ?

En s'éloignant à 3 mètres de l'autobus, le conducteur pourra voir l'élève et lui faire signe.

À moins de 3 mètres, l'élève est dans une zone de danger : le conducteur risque de ne pas le voir.



En cas d'urgence

- En cas d'urgence, l'élève doit immédiatement suivre les instructions du conducteur.

Au cours de l'année scolaire, le conducteur d'autobus effectuera un exercice d'évacuation d'urgence. L'élève doit suivre les instructions du conducteur.

En résumé

L'élève doit :

- Respecter les règles et consignes de sécurité.
- Être courtois avec le chauffeur et les autres passagers.
- Montrer l'exemple auprès des plus petits.
- En cas d'urgence, suivre les instructions du conducteur et ne pas hésiter à l'aider s'il le demande.

Règles et consignes

Les règles suivantes sont affichées dans tous les autobus et doivent être respectées par tous les passagers.

Les personnes qui endommagent l'autobus seront tenues responsables de leurs gestes. Le non-respect des règles et des consignes de sécurité entraînera des sanctions. Cela pourrait même aller jusqu'à l'interdiction d'utiliser le service de transport scolaire.



Consignes de sécurité Transport scolaire



1. Obéissez au conducteur.
2. À moins d'urgence, évitez de parler au conducteur pendant que l'autobus est en marche.
3. Respectez le conducteur et les autres passagers.
4. Soyez à l'heure et demeurez à l'écart de la route en attendant l'arrivée de l'autobus.
5. Attendez que l'autobus fasse un arrêt complet avant de vous avancer pour monter à bord.
6. Attendez toujours le signal du conducteur avant de traverser la route et traversez à 3 mètres au moins du devant de l'autobus. NE TRAVERSEZ JAMAIS À L'ARRIÈRE.
7. Demeurez à une distance sécuritaire de l'autobus.
8. Dirigez-vous directement vers votre siège et partagez-le avec d'autres passagers. Demeurez assis.
9. Assoyez-vous normalement et tenez vos objets personnels sur vos genoux ou sous le siège. Le couloir doit demeurer dégagé.
10. Obtenez toujours la permission du conducteur avant d'ouvrir les fenêtres ou la porte de secours. Ne jetez aucun objet et ne laissez rien suspendre par les fenêtres de l'autobus.
11. Parlez à voix basse. Gardez le silence à l'approche d'un passage à niveau.
12. S'abstenir de manger ou de boire dans l'autobus. Défense de fumer.
13. Évitez d'apporter de gros articles ou des animaux dans l'autobus.
14. Les personnes qui endommagent l'autobus seront tenues responsables.
15. Habillez-vous selon le temps qu'il fait. Évitez les cordons et autres objets sur les vêtements ou sacs à dos qui pourraient causer des blessures.

Le non-respect des règles entraînera des sanctions.
Cela pourrait même aller jusqu'à l'interdiction d'utiliser le service de transport scolaire.